

Rapport annuel 2019 de la commission du personnel administratif, technique et de bibliothèque

Introduction

Ce rapport a pour objectif de récapituler l'ensemble des activités 2019 de la commission du personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB) de l'Université (ci-après, la commission).

Pour rappel, la commission a été constituée suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'Université de Neuchâtel, le 1^{er} janvier 2017 (LUNE – RSN 416.100), plus particulièrement son article 70. Le corps administratif, technique et de bibliothèque a nommé les membres à la commission homonyme en novembre 2018.

La commission est actuellement composée de 9 membres, dont une secrétaire, une vice-présidente et un président. Tant le domaine central que les facultés y sont représentés :

- Floriane Desaules (Faculté des lettres et sciences humaines)
- Veronica Flütsch Dällenbach (domaine central)
- Marianne Grassi (Faculté des lettres et sciences humaines)
- Dominique Mengisen, secrétaire (Faculté de droit)
- Simon Rowell, président (Faculté des sciences)
- Stéphane Schilt (Faculté des sciences)
- Marco Severino (domaine central)
- Florence Waelchli, vice-présidente (Faculté des lettres et sciences humaines)
- Aronne Watkins (domaine central)

Activités 2019

L'année 2019 a été la première année entière d'activité de la commission, qui s'est fixé comme objectifs de définir son mode de fonctionnement, de se faire connaître de ses pairs et de la communauté universitaire dans son ensemble, de répondre aux sollicitations du rectorat et, également, d'identifier des domaines clefs nécessitant une intervention de sa part.

En premier lieu, la commission a formellement adopté son règlement de fonctionnement conformément aux articles 31 à 39 des Statuts de l'Université.

Ensuite, à l'occasion de deux de ses quatre séances, la commission a eu l'occasion d'accueillir les membres du PATB de l'Assemblée de l'Université (AU), ainsi que M. Sébastien MILARDO, chef du service des ressources humaines et représentant de la commission de gestion des conflits. Une délégation de la commission a aussi rencontré les membres du Bureau qualité. Finalement, le président de la commission a présenté ses activités aux membres de l'AU lors d'une séance plénière.

Conformément aux statuts de l'Université, la commission a aussi rencontré le rectorat *in corpore* à deux reprises. En parallèle, elle a été consultée concernant différents textes normatifs. La plupart des commentaires émis par la commission ont été pris en compte et les textes entre-temps entrés en vigueur, à savoir :

- Directive concernant le télétravail
- Directive concernant la gestion des clés
- Directive concernant l'utilisation des bâtiments
- Directive concernant la formation continue du PATB
- Directive concernant les évaluations de fonction du PATB

Ces directives apportent des perspectives encourageantes aux membres du PATB, tant dans le cadre de leur travail au quotidien que pour leur avenir professionnel. Elles créent en outre un contexte favorable au développement des conditions de travail des membres du PATB en définissant clairement les modalités encadrant la formation continue et l'évaluation des fonctions.

Enfin, dans le cadre de ses réunions, la commission a identifié des domaines clefs devant lui permettre de développer ses activités. L'objectif au sens large est de contribuer à améliorer le cadre offert par l'Université en tant que lieu de travail, d'échange et de développement personnel.

En 2019, la commission s'est concentrée sur les deux domaines initiaux suivants :

- La formation continue : Pilier du développement professionnel et personnel, la commission attache une importance capitale à ce dossier. Outre le commentaire apporté à la nouvelle directive règlementant ce sujet, la commission encourage vivement les membres du PATB à profiter des possibilités de formation continue offertes par l'Université. La commission salue les mesures prises par le SRH pour clarifier les modalités et dispositions administratives relatives à la formation continue.
- Le team-building : L'esprit de communauté, indispensable au bon fonctionnement d'une institution telle que l'Université de Neuchâtel, n'est pas un acquis et doit être entretenu. En ce sens et, dans l'optique d'un 'premier pas', la commission a organisé des pique-niques estivaux entre les mois de mai et septembre 2019. De nature informelle, ces opportunités d'échange dans différents sites emblématiques de l'Université ont rencontré un succès grandissant et la commission se réjouit d'ores et déjà de poursuivre cette expérience enrichissante en 2020.

Perspectives

La commission souhaite développer ses activités dans les domaines précités en lançant de nouvelles initiatives, tout en maintenant des contacts étroits avec les instances dirigeantes de l'Université.

Parmi ces initiatives, citons l'organisation de visites des services et d'événements ponctuels liés à la vie culturelle régionale, la reconduction des pique-niques estivaux, la création d'une vidéo pour les personnes nouvellement engagées, des mesures d'encouragement à la formation continue et à la conciliation entre vie privée et familiale, ainsi que des conférences de sensibilisation sur des thématiques concernant le PATB.

Remerciements

Nous profitons encore de ces quelques lignes pour remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont accepté de nous rencontrer, le rectorat qui s'est montré à l'écoute et, tout particulièrement, les membres du PATB qui ont participé à nos pique-niques estivaux et, à cette occasion, nous ont communiqué leurs idées sur la manière d'améliorer et consolider les liens du PATB avec l'Université.